



# DE LA PROCÉDURE PÉNALE 2019

14 NOVEMBRE 2019 | PARIS

« La fin de la procédure inquisitoire sans l'accusatoire  
Vers une procédure pénale non contradictoire ? »

## PROGRAMME

09h00 ACCUEIL ET CAFÉ DE BIENVENUE

09h30 ALLOCUTION D'OUVERTURE

**Christiane FÉRAL-SCHUHL**, présidente du Conseil national des barreaux

09h45 INTRODUCTION

**Béatrice VOSS**, présidente de la commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux, avocate au barreau des Hauts-de-Seine

10h00  
11h00

1<sup>ère</sup> TABLE RONDE : « LA LENTE AGONIE DU JUGE D'INSTRUCTION »

> Du rapport Delmas-Marty à la Loi du 23 mars 2019 : Rapport Delmas Marty 1990 – Loi Guigou 15/06/2000 (JLD- article 175...) - Perben I 2002 - Perben II 2004 - Etat d'Urgence - Loi SILT du 30/10/2007 – Loi de programmation justice 2019

> Toujours moins de contradictoire à l'instruction et encore plus de pouvoirs au parquet

Modératrice : **Béatrice VOSS**, présidente de la commission Libertés et droits de l'Homme, du Conseil national des barreaux, avocate au barreau des Hauts-de-Seine

**Vincent SIZAIRE**, maître de conférence à l'Université Paris Nanterre

**Renaud VAN RUYMBEKE**, magistrat honoraire, premier vice-président chargé des fonctions de juge d'instruction au Tribunal de grande instance de Paris

**Philippe VOULAND**, avocat au barreau de Marseille

11h00  
12h00

2<sup>e</sup> TABLE RONDE : « L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE »

> La généralisation de l'enquête préliminaire : à charge et à décharge

> Le rôle du juge des libertés et de la détention

> Comment introduire du contradictoire dans cette phase d'enquête ?

Modérateur : **Vincent PÉNARD**, vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

**Nathalie TOMI**, premier vice-procureur de la République près du Tribunal de grande instance de Paris

**Sylvie MOYSAN**, juge des libertés et de la détention auprès du Tribunal de grande instance de Bobigny

**François SAINT-PIERRE**, avocat au barreau de Paris

12h00  
12h45

SYNTHÈSE ET PROSPECTIVE

**Patrice SPINOSI**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

12h45  
14h00

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

# 14h-15h30 : ATELIERS

## ATELIER 1

### LES MODÈLES ACCUSATOIRES

> Coût de la procédure accusatoire et égalité des armes

Modérateur : **Richard SÉDILLOT**, membre de la commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux, vice président de la commission Affaires européennes et internationales, avocat au barreau de Rouen

**Luc FEBBRARO**, avocat au barreau d'Aix en Provence

**Dieter MAGSAM**, avocat à Hamburg, Allemagne

**Jean-Marie BIJU DUVAL**, avocat au barreau de Paris

## ATELIER 2

### MODÈLE FRANÇAIS ET DROIT EUROPÉEN

> Mandat d'arrêt européen

> Droit de la défense / Cour européenne des droits de l'homme

> Transpositions des directives européennes en matière de droits de la défense

Modérateur : **Gilles BOXO**, vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux, avocat au barreau des Pyrénées-Orientales

**Laurent PETITI**, vice-président de la commission des Affaires européennes et internationales du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Paris

**Jean DANET**, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes

**Camille POTIER**, avocate au barreau de Paris

## ATELIER 3

### COMMENT RÉÉQUILIBRER LES POUVOIRS DU PARQUET ET LES DROITS DE LA DÉFENSE

> L'accès au dossier et les demandes d'actes

> Les investigations et leur financement

> L'accès aux moyens d'enquête

Modérateur : **Etienne LESAGE**, vice-président de la commission Libertés et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Paris

**Françoise MATHE**, avocate au barreau de Toulouse

**Laure HEINICH**, avocate au barreau de Paris, ancien Secrétaire de la Conférence

**Rémy AVON**, vice-procureur près du Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence

## ATELIER 4

### L'AUDIENCE DANS UNE PROCÉDURE CAPTÉE PAR LE PARQUET

> La phase de jugement permettant d'ordonner des investigations à décharge

Modératrice : **Sophie FERRY-BOUILLON**, membre du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Nancy

**Jean-Luc DOOMS**, premier vice-président au Tribunal de grande instance de Perpignan

**Catherine GLON**, avocate au barreau de Rennes

**Stéphane CANTERO**, avocat général près de la Cour d'Appel de Rennes

**Xavier AUTAIN**, président de la commission Communication du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Paris

15h30  
15h45

### PAUSE

15h45  
17h15

### RESTITUTION DE CHAQUE ATELIER EN PLÉNIÈRE DÉBAT AVEC LA SALLE

17h15  
17h30

### CONCLUSION

**Françoise COTTA**, avocate au barreau de Paris

# INFOS PRATIQUES



**Durée : 6h30**



**Avocat et autres professions :  
150€ TTC**

**Élève avocat : Gratuit**



**Niveau**

actualisation niveau 2  
(approfondissement des connaissances  
et de la pratique de la matière)

**Public visé :**

Avocats et autres professionnels du droit, magistrats,  
étudiants

**Prérequis :**

Maîtriser les bases de la procédure pénale

**Objectifs pédagogiques :**

Faire le point sur les évolutions législatives  
et jurisprudentielles récentes en matière  
de procédure pénale

**Méthode pédagogique :**

Suivi en présentiel, étude législative et jurisprudentielle

## OÙ ?



**Cinéma les 7 Batignolles**  
25 allée Colette Heilbronner  
75017 Paris

## COMMENT S'Y RENDRE ?



**Métro / RER / train :**  
Ligne 13 : Porte de Clichy  
RER C : Porte de Clichy  
Ligne L : Pont Cardinet

### FORMATION CONTINUE :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 6h30 de formation délivrées au cours de cette journée.

### PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR LE FIF PL :

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux.

Infos & inscription : [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr)

Un évènement organisé par :

